

Au 1^{er} août, le passe Navigo coûtera 75,20 €

EXCLUSIF. Le 28 juin, le conseil d'administration du Syndicat des transports d'Ile-de-France a prévu de voter une hausse de 3 % du tarif.

PAR GRÉGORIE PLESSE

VALÉRIE PÉCRESSE, présidente du Stif (qui gère les transports en commun en Ile-de-France) doit annoncer une hausse moyenne de 2,5 % du prix des différents titres de transport lors du conseil d'administration du 28 juin. Une information confirmée par l'entourage de la présidente, qui ne manque pas de préciser que « dans les discussions budgétaires, nous tablions plutôt sur une hausse de 3 %. Par ailleurs, nous restons en dessous de la moyenne (2,85 %) des hausses de tarifs appliquées par la majorité précédente, entre 2010 et 2015 ».

« VALÉRIE PÉCRESSE REVIENT À NOUVEAU SUR SA PROMESSE DE NE PAS TOUCHER AU PASSE NAVIGO »
JONATHAN KIENZLEN (PS), ADMINISTRATEUR DU STIF

En clair, le passe Navigo utilisé par les Franciliens pour leurs déplacements doit augmenter de 3 % pour se fixer le 1^{er} août à 75,20 €. Aujourd'hui, son prix est de

La présidente du Stif va faire voter cette augmentation de 2,20 € par mois. Le prix du ticket de métro à l'unité (1,90 €), ne changera pas.



73 €. La précédente majorité avait décidé en septembre 2015 d'appliquer un tarif unique, fixé à l'époque à 70 €.

En revanche, le prix des tickets de métro à l'unité, « utilisés majoritairement par les personnes aux revenus les plus faibles », précise la même source, ne changera pas (1,90 €). Le carnet de tickets coûtera lui 40 centimes de plus, à 14,90 €.

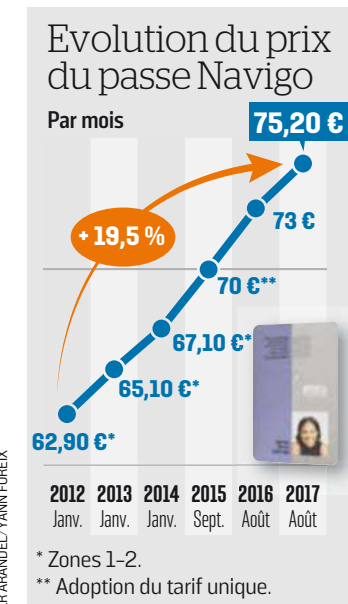
Désireuse de « faire un geste envers la grande couronne », Valérie

Pécresse devrait également décider de geler les prix des billets « origine-destination » dont le coût est déjà supérieur à 7 €.

Enfin, il est également prévu de créer une version « grande banlieue » du ticket Mobilis, un ticket valable une journée pendant laquelle le nombre de trajets au sein des zones 1 et 2 est illimité. Le tarif de ces forfaits jours sera de 7 € pour deux zones et de 10 € pour trois zones. « Il s'agissait d'une demande

forte des associations d'utilisateurs », précise-t-on à la présidence de la région.

Les usagers ne manqueront pas de s'interroger sur de telles hausses, alors que le service rendu ne s'est guère amélioré ces derniers mois. « En 2018, nous aurons passé 100 % des commandes de trains et de rames, nous poursuivons les renforts d'offre sur les bus, nous déployons le plan vélo... Tous ces investissements, nous devons les financer »,



justifie-t-on au siège de la région. « Valérie Pécresse revient à nouveau sur sa promesse de ne pas toucher au passe Navigo, en s'attaquant pour la deuxième année consécutive au pouvoir d'achat des Franciliens et en plus, elle profite des vacances d'été pour le faire. Depuis son arrivée, contrairement à sa promesse la taxe Pécresse s'élève à plus de cinq euros par mois pour les usagers, c'est inacceptable », estime de son côté Jonathan Kienzlen (PS), conseiller régional d'opposition et administrateur du Stif.